Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 no 40 | Edmonton, semaine du 31 octobre au 6 novembre 1997 | 12 pages | 60c

Legal:

Grand dévoilement du premier panneau historique

MARTIN BLANCHET

Legal

«C'est en démontrant leur ingéniosité et en partageant leurs ressources que les premiers pionniers ont su, malgré les épreuves et les défis, créer la communauté de Legal qui a hérité de cette vitalité.»

C'est sur ces mots qu'Ernest Chauvet, président de l'ACFA régionale de Centralta, a débuté la cérémonie du dévoilement du premier panneau historique de Legal. Pour lui, le panneau est une indication très claire que la communauté francophone continue à être fidèle à son passé.

Environ 150 personnes se sont présentées à Legal dimanche le 26 octobre, pour les cérémonies officielles du dévoilement du panneau (8 pieds sur 20 pieds) qui démontre le fameux caveau Gelot-Ménard, la première habitation à Legal.

C'est le 23 octobre 1894 que Théodore Gelot et son ami Eugène Ménard, les premiers pionniers de Legal et tous deux originaires de la France, arrivaient sur leur *homestead* respectif. Le temps froid n'a pas tardé à venir mais afin de recevoir le titre de leurs terres, il fallait à tout prix construire une maison et y habiter pendant six mois. C'est là que l'esprit de coopération, de partage et d'ingéniosité est né. Une fois la ligne de démarcation entre les deux *homesteads* déterminée, les deux amis creusent un trou quatre pieds de profondeur, sur une étendu de 20 pieds, 10 de chaque côté de la ligne. Avec des arbres abattus sur leurs terrains, ils construisent au dessus de l'excavation une habitation de quatre pieds de hauteur. Le toit est fait de tourbe et voilà la maison qui satisfera les règlements pour les deux *homesteads*! Gelot et Ménard y habiteront pendant six ans.

L'histoire fait partie du patrimoine de Legal et elle est bonne mais comme l'a souligné M. John Williams, membre du parlement pour la région, «Il est important pour nous de connaître nos racines afin de comprendre le présent et d'avoir une direction pour l'avenir.»

L'idée des panneaux historiques vient de l'ACFA Centralta. M. Chauvet explique, «Nous cherchions une façon de ranimer la fierté des gens dans la régionale tout en développant un attrait touristique dans l'optique du corridor St-Albert, Morinville, Legal.»

Avec le musée à St-Albert, l'église à Morinville et maintenant les panneaux à Legal, cela complète l'attrait touristique de la régionale. D'ici l'an 2000 la régionale planifie construire 15 panneaux.

«Les thèmes des panneaux ne se limiteront pas seulement à l'histoire de Legal mais s'orienteront vers la contribution historique des francophones dans l'Ouest canadien», ajoute M. Chauvet.

Il signale un autre aspect des panneaux: «Nous sommes fédéralistes et nous voulons démontrer que les francophones peuvent vivre dans leur culture à Legal aussi bien que les anglophones au Québec.»

Pour ce qui est des artistes, Marc et Daniel Michaud de Legal ont travaillé au panneau pendant un mois et demi. A partir de la photo originale, les deux frères ont peint une maquette faite à l'échelle. Ensuite, le tout a été transféré sur le panneau. «Nous avons utilisé une acrylique couverte d'un vernis protecteur. Le travail a été partagé plus ou moins également.»

Au point du vue du financement, M. Chauvet nous assure qu'il n'y a pas d'argent du fédéral ou du provincial dans le projet. «C'est la famille Marie

Suite en page 9...

C'est parti!



Photo: Bill Rodgers

C'est le 21 octobre dernier qu'avait lieu le lancement officiel de la Chambre économique de l'Alberta. Les membres du nouveau conseil d'administration sont Me Roy Klassen d'Edmonton, M. Camille Bérubé de Beaumont, M. Gilbert Proulx de Bonnyville, M. Guy Ouellette d'Edmonton, Mme Suzanne Dalziel de St-Albert, M. Martin Blanchet de Legal, et M. Reed Gauthier de Plamondon. Sur la photo: M. Guy Ouellette (trésorier), M. Camille Bérubé (vice-président), Me Roy Klassen (président) et M. Pierre Brault (directeur général).

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

En cas de grève postale, durant les premières semaines, les lecteurs du *Franco* pourront se procurer *Le Franco* au bureau de l'A.C.F.A. de leur région.

Signaux de fumée en provenance de l'Ouest:

Quels élèves dans les écoles françaises?

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les élèves anglophones mettront-ils le pied dans la porte des écoles de langue française qui ont été obtenues de haute lutte, jusqu'en Cour suprême du Canada? La belle unanimité qui a permis aux Franco-Albertains d'écrire une page d'histoire dans le dossier de la gestion scolaire pourrait bien voler en éclats, si les parents ne règlent pas au plus vite l'épineuse question des «ayants droit.»

Qui a droit à l'instruction en langue française dans des écoles gérées et contrôlées par la minorité francophone? Cette question, qu'on croyait pourtant résolue de manière définitive avec le jugement de la Cour suprême de 1990 dans l'affaire Mahé, fait maintenant l'objet d'un débat qui pourrait faire tache d'huile au sein des communautés francophones et acadiennes.

Depuis quelques mois, la Fédération des parents francophones de l'Alberta s'interroge et s'inquiète alors que deux commissions scolaires francophones (Le Conseil scolaire régional du Centre-Nord et le Conseil de l'École nouvelle) ont décidé l'été dernier de se doter d'une politique d'admission et d'accepter des élèves anglophones.

Pour le moment, on parle d'un tout petit nombre d'élèves de langue anglaise. N'empêche. Selon la Fédération, il y a péril en la demeure: «Nous quand on dit qu'on est inquiet, ce n'est pas à court terme, c'est à long terme,» dit la directrice générale, Mariette Rainville.

Pour la Fédération, il est clair qu'aucune commission scolaire de langue française, aucun gouvernement provincial, n'a le pouvoir d'élargir l'interprétation que la Cour suprême du Canada donne à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés: «Il n'y a personne qui a le droit de se permettre cette interprétation et d'élargir l'article 23.» Cet article, qui traite des droits à l'instruction dans la langue de la minorité, a pour but «de remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion progressive des minorités», selon le plus haut tribunal du pays.

La Fédération dit comprendre que des commissions scolaires doivent parfois débattre de cas particuliers, comme par exemple de l'admission d'immigrants de pays francophones qui ne sont pas encore des citoyens canadiens, mais elle ne veut d'aucune politique écrite. Cela aurait pour effet, dit-on, d'enfermer dans un carcan les commissions scolaires de langue française.

«On crée des précédents au niveau de la province et au niveau national», selon la Fédération, qui craint que chaque conseil scolaire interprète l'article 23 à sa guise.

Pour en avoir le coeur net, la Fédération a demandé un avis juridique à la Commission nationale des parents francophones. Selon cet avis en date du 12 mai, dont le Service des nouvelles de l'Association de la presse francophone a obtenu copie, l'admission d'élèves qui n'ont pas le droit à l'école de langue française, même si cela n'est pas défendu et assure des retombées financières positives à court terme, peut avoir des conséquences pédagogiques néfastes auxquelles l'article 23 a été justement appelé à remédier.

«On ne peut ignorer qu'à chaque admission d'un élève «non-ayant droit» dans l'établissement de la minorité, le caractère de l'école est modifié et le degré de gestion sur cette même école est diminué» écrit Me Laurent Roy de Winnipeg. Selon lui, «de telles admissions risquent de graduellement reconduire l'école française vers l'école à caractère mixte ou partielle qui, elle, a assuré l'assimilation de communautés entières au cours des dernières décennies.»

Me Roy pense qu'il y a de la place pour des exceptions en ce qui concerne les règles d'admission. Mais attention, écrit-il, «l'exception ne devrait être faite qu'après un examen scrupuleux de l'impact d'une telle inscription sur le caractère et la spécificité de l'école et sur les droits de ceux qui la fréquentent.»

«Il nous semble contre-indiqué (...) de permettre que sur une grande ou moyenne échelle, qu'on remette en question l'homogénéité de l'école française en milieu minoritaire.»

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) reconnaît que ce nouveau phénomène existe non seulement en Alberta, mais aussi au Manitoba, où on s'est également doté d'une politique d'admission.

«Je suppose qu'une des raisons, c'est qu'on cherche à augmenter les nombres dans les écoles,» dit la présidente Dolorèse Nolette. Selon elle, cela prouve que le financement est inadéquat: «C'est un des indicateurs que la gestion est incomplète.» La CNPF n'a cependant pas encore adoptée de position officielle dans ce délicat dossier.

«C'est sûr que les écoles françaises ont été mises sur pied pour répondre aux besoins des ayants droit. Est-ce qu'on doit se servir de l'article 23 pour exclure des gens? Est ce qu'on doit s'attarder à la lettre à l'esprit de l'article 23,» s'interroge encore Mme Nolette.

La Fédération consulte présentement les parents franco-albertains. Elle n'exclut pas la possibilité de poursuivre en cour les commissions scolaires fautives: «Advenant que les parents nous disent que c'est un cas de cour parce qu'on veut le retrait de ces politiques, on va le faire,» assure la directrice générale.

Projet éducatif national:

«Un pas dans la bonne direction» selon Ottawa

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Le ministère du Patrimoine canadien voit d'un très bon oeil la création d'un projet éducatif national pour l'enseignement en français en milieu minoritaire.

«Votre Projet éducatif national est un pas dans la bonne direction, et je vous encourage à poursuivre vos efforts en ce sens» a fait savoir la ministre du Patrimoine aux quelque 150 personnes qui ont participé, les 17 et 18 octobre à Ottawa, à un symposium national organisé par la Commission nationale des parents francophones.

Si on se fie au contenu du message gouvernemental adressé aux participants, le ministère du Patrimoine semble bien comprendre la portée du projet éducatif: «Vous voulez obtenir des résultats concrets en matière d'éducation, ce qui est tout à fait légitime, écrit Sheila Copps.»

Selon le directeur général de la CNPF, Armand Bédard, le ministère reconnaît l'importance pour les commissions scolaires francophones d'obtenir des ressources financières additionnelles.

Les organisateurs du symposium s'attellent présentement à la tâche de reformuler et de préciser le projet éducatif national, à la lumière des nombreuses suggestions et idées qui ont été émises durant le symposium.

«Les gens ont dit qu'ils voulaient de l'action: ils vont en avoir!» résume le directeur général de la CNPF, Armand Bédard. Les parents en sont arrivés à un consensus sur les grandes lignes du projet, qui doit permettre la prise en charge par les minorités de tous ce qui touche l'enseignement en langue française.

«Pour le moment, la gestion scolaire que nous avons obtenu dans toutes les juridictions est limitée aux ressources qui existaient dans le système, explique la présidente de la CNPF, Dolorèse Nolette. Les gouvernements se sont contentés de nous remettre la clé du taudis. Ils ont gardé les vrais pouvoirs, notamment celui de changer les choses.»

La tâche de vendre le projet aux ministres de l'Éducation s'annonce cependant très ardue. En effet, la plupart des provinces ont refusé de déléguer des fonctionnaires au symposium.

Le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, qui ne veulent absolument pas entendre parler d'un projet éducatif national pour les francophones en milieu minoritaire, avaient choisi de boycotter l'événement. Si la Saskatchewan était présente, c'est tout simplement parce qu'elle avait déjà confirmé sa présence bien avant que les provinces de l'Ouest se concertent sur la marche à suivre.

Le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Édouard, qui sont en guerre avec les parents, ont aussi refusé de participer au symposium.

Prix littéraires du Gouverneur général:

Deux Franco-Ontariens en nomination

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Deux auteurs franco-ontariens sont au nombre des finalistes en lice pour les Prix littéraires du Gouverneur général 1997.

Robert Marinier de Vanier est en nomination dans la catégorie théâtre pour *L'Insomnie*, publié aux éditions Prise de parole de Sudbury.

Dans la catégorie Études et essais, le jury a retenu la candidature de Alain Bernard Marchand d'Ottawa pour *Tintin au pays de la ferveur*, publié aux éditions Les Herbes rouges.

Le nom des lauréats de chaque catégorie sera dévoilé le 18 novembre. Le jour même, le Gouverneur général, Roméo LeBlanc, remettra les Prix à Rideau Hall.

Cette année, on ne trouve aucun auteur francophone de l'extérieur du Québec dans les catégories poésie, romans et nouvelles, littérature de jeunesse (textes et illustrations) et traduction.

Pour être admissibles, les livres devaient avoir paru entre le 1er septembre 1996 et le 30 septembre 1997. Cette année, les éditeurs ont soumis 481 titres en français et 579 en anglais.

Dans la catégorie théâtre, le jury était formé du poète et écrivain franco-ontarien Jean-Marc Dalpé, France Lachance et Wajdi Mouawad. Dans la catégorie Études et essais, les membres du jury étaient Hélène de Billy, Lucia Ferretti et Pierre Karch.

Club Inter de Calgary

Un conférencier de marque

SUZANNE SAWYER

Calgary

Le 16 octobre dernier, lors de la rencontre mensuelle du Club Inter, un invité de marque a présenté une conférence, soit M. Roger Landry, président directeur-général du quotidien *La Presse* de Montréal.

M. Landry était à Calgary à titre de membre du Conseil pour l'unité canadienne (CUC). C'est Me Michèle Stanners, directrice régionale du CUC, qui a coordonné la rencontre. Cette dernière ne cesse d'impressionner alors qu'elle fait preuve de dévouement et de loyauté envers le Canada.

L'événement a attiré une foule trop grande pour la salle qui, au départ, avait été réservée pour une cinquantaine de personnes. Mais le sujet, l'unité canadienne, ça touche tout le monde malgré le fait que plusieurs soient fatigués d'en entendre parler.

Je ne peux empêcher une réflexion personnelle qui m'envahit en attendant le discours de M. Landry: en tant que francophones vivant en milieu minoritaire, plusieurs d'entre nous, missionnaires pour *la cause*, ont travaillé trop fort et depuis trop longtemps pour permettre que tout nous glisse entre les doigts. Scénario abominable - la francophonie du Canada disparaît, suite à une séparation que veulent certains Québécois.

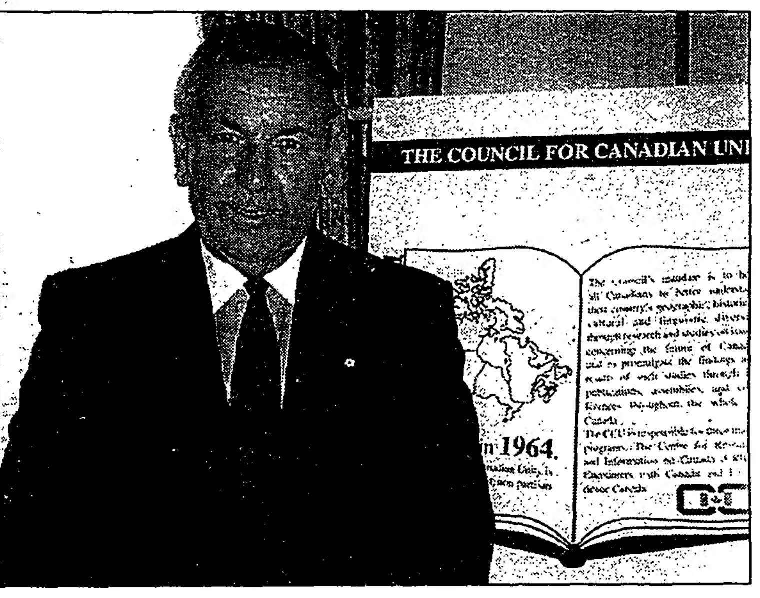


Photo: Suzanne Sawyer

Roger Landry a prononcé un discours devant les membres du Club Inter de Calgary.

J'en tremble juste à y penser.

Tout autour de moi, les gens rient, les gens parlent, en anglais et en français. La roue continue à tourner. On a beau avoir le coeur serré, parfois par joie et par fierté, parfois, par honte ou par colère, il faut trouver le moyen de dire aux Québécois, à cette partie de notre famille, qu'ensemble nous sommes véritablement un peuple, une nation, une force inébranlable devant le peuple de la majorité.

Que nous dira M. Landry? Nous connaît-il, parfois fragiles, pourtant si bien enracinés?

Roger Landry parle très facilement à son auditoire bilingue. Il déclare avec grande fierté que son journal a été le premier à an-noncer, pendant la rencontre des premiers ministres à Calgary, que c'est un Canadien français du Québec, l'inspecteur Ephrem Brisebois, qui a fondé la ville de Calgary en 1875. Il se dit impressionné de constater que les écoles d'immersion sont en si grand nombre à Calgary. Il se dit également impressionné du fait que les francophones sont nombreux et, de toute évidence, très bien traités et accueillis. Il mentionne le jumelage de notre ville avec la ville de Québec et rehausse les points communs partagés entre l'est et l'ouest du Canada. Il passe d'une langue à l'autre sans difficulté aucune et met tout le monde bien à l'aise avec un discours flatteur envers la ville de Calgary et ses nombreux succès économiques, envers le premier ministre Klein et envers le document résultant de la rencontre des premiers ministres provinciaux.

Il avance, dans la forêt constitutionnelle. «Meech et Charlottetown n'ont pas réussi parce que la population du Canada n'avait pas été suffisamment impliquée. Cette fois, par contre, le train de l'unité canadienne a quitté la station de Calgary sur la bonne voie.» Monsieur Landry a également dit que, contrairement aux manifestations négatives de Lucien Bouchard et du Parti québécois, un dernier sondage démontre que 69% des Québécois et 80% de la population canadienne appuient la déclaration de Calgary et le terme *caractère unique*.

Roger Landry termine en disant que le fameux plan B, incluant toute la question de la partition du Québec, n'est définitivement pas une solution. Il souligne à son auditoire et aux nombreux médias présents, que des attaques contre le Québec est un jeu dangereux qui risque de se mériter de sévères répercussions.

«Concentrons-nous plutôt sur le plan A, dit-il, citant Preston Manning. Il s'agit de faire avancer une vision renouvelée de la fédération incluant l'enchâssement du caractère distinct du Québec. La pire chose qui pourrait arriver serait que les Canadiens laissent aller leur pays parce qu'ils sont fatigués du débat. Si les Canadiens font le suivi approprié sur l'entente de Calgary, les Québécois rejetteront la souveraineté à tout jamais.»

ACFA régionale d'Edmonton:

Lapolice s'en mêle!

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

L'association canadienne-française (ACFA) d'Edmonton a finalement embauché un nouveau directeur général. Après le départ de M. Réal Girard, en janvier dernier, et le départ précipité de Mme Lucie Rehel au printemps, le poste était demeuré vacant.

C'est Monsieur Jean-Sibert Lapolice qui occupe maintenant le poste de directeur général depuis le 6 octobre dernier. «J'avais entendu parler que l'ACFA d'Edmonton cherchait un directeur depuis un certain temps, explique M. Lapolice. Pour moi c'était intéressant d'avoir un tel dossier parce que j'aime les défis.»

Monsieur Lapolice a une foule d'idées pour l'ACFA régionale mais veut d'abord commencer par réorganiser l'interne. «Mon rôle, en tant que directeur général, est de planifier, diriger et organiser. Mais pour l'instant, il y a assez à faire au niveau interne. Avant de sortir dans la rue avec nos pancartes en disant *Vive la régionale d'Edmonton*, on essaie de se préparer. J'essaie d'implanter une culture organisationnelle au niveau interne. Quand je suis arrivé, tout le monde le sait et je n'ai pas besoin de le cacher, il y avait une tension. J'essaie de voir comment on peut améliorer les relations entre les individus qui interviennent, qui interagissent au sein de l'ACFA régionale d'Edmonton. Après on ira vers la communauté. Je suis en train de restructurer l'organisation.»

«La priorité que je me donne pour l'instant est de réconcilier l'ACFA régionale avec la communauté. Quand on m'a engagé on m'a dit qu'il y avait un problème de membership. Je vais donc aller chercher des membres, mais pour aller chercher des membres il va falloir réconcilier l'organisme avec la communauté en expliquant nos activités, en partageant nos idées, en invitant la communauté à partager ses expériences, ses commentaires avec nous. Si j'arrive à réconcilier la communauté avec l'ACFA, le reste viendra facilement. On sait que les gens existent, il suffit d'aller les chercher.»

«Nous sommes présentement en train de travailler à notre programmation qui sortira sous peu. Comme d'habitude il va y avoir la cabane à sucre, le camp Lusson et le camp Soleil, on va avoir des activités avec le comité femmes, des soupers causerie et des soupers conférence.»

«Il y a l'animation de La Cité qui est un dossier qui me préoccupe. Je n'en ai pas encore discuté sérieusement avec le conseil d'administration mais j'aimerais que l'ACFA régionale assume cette responsabilité. Nous allons travailler là-dessus pour voir comment on va faire ça. C'est un souhait et j'espère que ça va devenir une réalité. Nous allons aussi élaborer un petit journal pour pouvoir communiquer avec la communauté francophones d'Edmonton. On va aller chercher des journalistes dans les écoles francophones d'Edmonton, des jeunes qui vont pouvoir écrire de petits articles.»

Natif d'Haïti et habitant au Canada depuis près de dix ans, Jean-Sibert Lapolice travaille présentement sur plus d'un projet. Outre ses fonctions à l'ACFA régionale d'Edmonton, M. Lapolice travaille au programme d'accès communautaire où il est responsable de la dimension du marketing. Il est aussi responsable du projet de développement d'une association francophone dans la région de Jasper-Hinton et Grande Cache pour l'ACFA provinciale. Il enseignera également le créole et le développement interna-tional à un groupe de jeunes de l'école Maurice-Lavallée qui se préparent pour un voyage à Haïti. Enfin, il fait partie d'un groupe de travail de Calgary qui élabore présentement un projet qui sera connu dans quelques mois.

ÉDITORIAL

Occuper les lieux

Jamais, me semble-t-il, n'a-t-on vu autant d'investissement dans les infrastructures que depuis dix ans. Centres communautaires, Centres scolaires, Centres communautaires scolaires et vice-versa, Centre d'arts, etc...

Le focus des développeurs communautaires, en accord avec le matérialisme qui a caractérisé les années 1980, s'est concentré sur le lieu, sur l'espace, sur le béton. Après avoir crié très fort notre existence, nous avons revendiqué un lieu pour exister. Et cela est bien.

Cette année seulement, La Cité des Rocheuses et La Cité francophone célèbrent leur ouverture officielle. C'est sans compter le Centre de Fort McMurray, l'École Héritage à Falher et tous les autres endroits qui sont maintenant bâtis à notre image. Nos lieux d'existence sont construits, habités, nommés. Et ils le sont en français.

Mais un autre défi se présente à nous, un besoin qui existe depuis toujours mais qui devient une priorité urgente: investir ces endroits de notre culture et de cette vitalité que nous cherchons à prouver à la face du monde. Parce qu'un endroit vide, c'est ennuyant. Après le contenant, le contenu.

Et c'est là aussi que les obstacles sont les plus nombreux.

Depuis l'arrivée des ententes Canada-Communautés, le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien, s'est efforcé d'inclure la communauté dans la gestion des ressources financières qui sont accordées à cette même communauté. Merveilleuse initiative. Ce qui est dommage, c'est que cette «dévolution de pouvoir» vers la communauté s'est effectuée dans le cadre d'une immense opération de réduction budgétaire qui touche tous les aspects de la vie en société des Canadiennes et des Canadiens. On a demandé à nos communautés de gérer la décroissance. On donne à ces intervenants le mandat d'assumer le développement et l'épanouissement de tout un peuple, en leur refusant les moyens de base pour remplir ces mandats. On les aide à construire de bons et beaux espaces qui serviront de point de ralliement, mais on oublie trop souvent d'appuyer les projets qui permettront à ces espaces d'assurer pleinement leurs rôles.

Le Canada se dirige à grands pas vers un équilibre budgétaire. On accumule déjà des surplus. Les preneurs de décisions ont la responsabilité de s'engager envers les communautés de langues officielles, non seulement en paroles, mais en gestes concrets. On parle depuis longtemps de l'application de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. La grande machine de la fonction publique fédérale s'est mise en marche et la culture corporative de notre gouvernement s'adapte tranquillement à ces nouveaux objectifs de promotion des langues officielles. Mais la machine ne peut fonctionner que si on lui donne les moyens financiers de le faire. Le prochain budget Martin nous démontrera le sérieux de l'engagement fédéral envers nos communautés.

Nous possédons nos espaces. Assurons-nous de pouvoir bien les occuper.

François V. Pageau



COURRIER DU LECTEUR

Cher lecteurs et lectrices

Au Rond-Point qui a eu lieu à Edmonton les 17 et 18 octobre dernier, nous avons passé une étape émouvante et historique. Je vous écris pour souligner en particulier la fin du terme de Laurent Conard à la vice-présidence de l'ACFA provinciale. Il a travaillé dans la francophonie sur le dossier de l'éducation depuis de très nombreuses années, plus que je peux en compter.

Il a investi des années au dossier de l'éducation à l'ACFA régionale de Lethbridge et par la suite au comité régional pour l'éducation française à Lethbridge. Ses années d'expérience l'ont amené à poser sa candidature à l'exécutif de l'ACFA provinciale d'où il vient de terminer sa troisième année. Je crois sincèrement que Laurent a toujours été admiré pour sa passion de la politique, sa capacité d'exprimer ses opinions et sa ténacité. Je sais que je parle au nom de toute la communauté de Lethbridge quand j'affirme que nous étions tous très fiers de son implication au niveau provincial. Quand aurons-nous un autre membre de notre communauté prêt à consacrer des heures pour se préparer et se déplacer à Edmonton pour des réunions?

Lors du banquet du Rond-Point, j'ai participé au spectacle en tant que «Pong» du duo «Ping et Pong». Dans notre petite présentation, nous avons raconté plusieurs blagues qui faisaient référence à plusieurs personnes présentes et, entre autres, à Laurent. Je sais que la blague à son sujet n'a pas été appréciée par le public et je veux m'excuser de mon pauvre jugement pour le choix de ce texte. J'espère que vous me pardonnez mon faux pas.

Merci Laurent pour ton engagement au cours de toutes ces années parce que, comme tu le sais, le travail dans la francophonie, ce n'est pas toujours drôle!

Mireille Dunn
Lethbridge

Directeur: **François Pageau**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**

Fondation Donatien Frémont, Inc.





Tél (613) 241-5700



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: **465-6581** télécopieur: **469-1129**

Correspondants:

Calgary
Alain Bertrand
Centralta
Martin Blanchet
Lucienne Brisson
Fort McMurray
Nicole Pageau
Lethbridge
Mireille Dunn
Plamondon
Joël Lavoie
Medecin Hat
Red Deer
Claire Hélie
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Saint-Paul

Canada, France et États-Unis:

Un réseau communautaire francophone

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

En août dernier le président de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC), Denis Desgagné, et son équipe se rendaient en France pour discuter d'un projet de réseau des radios communautaires francophones. Résultat: la France embarque et l'ARC en est maintenant à l'étape d'obtenir une licence du CRTC.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télé-communications canadiennes (CRTC) a annoncé qu'il étudiera la demande de licence d'exploitation présentée par l'ARC du Canada.

Le directeur général de l'ARC, Michel Delorme, est convaincu que le CRTC va accorder la licence d'exploitation: «Les chances sont excellentes. Le CRTC est très enchanté par le projet». Selon lui, la mise en ondes du réseau pourrait se faire à la fin de 1998.

«Le réseau diffuserait de la musique continue, explique M. Desgagné. Présentement, avec CKRP par exemple, quand nous ne sommes pas en ondes on diffuse Cité Rock Détente. Côté musical, les gens sont très satisfaits du poste de Montréal, mais du côté de l'animation et de la météo, ça n'a aucun rapport. On a donc bâti le projet avec les radios communautaires de l'ARC et celles du Québec puisque les gens du Québec sont très intéressés eux aussi.»

«Comme ils ne peuvent pas reprendre un réseau comme Rock Détente parce qu'il est leur compétiteur, ils ont des cassettes de musique continue qu'ils diffusent lorsqu'ils ne sont pas en ondes.»

L'ARC du Canada s'est donc rendu à Bordeaux, en France, pour présenter son projet à la Confédération nationale des radios libres (CNRL) et voir s'ils seraient prêts à prendre eux aussi le nouveau signal. «La CNRL a signé l'entente avec l'ARC. On va également faire de l'échange d'émissions, ce qui veut dire que les Canadiens français vont rayonner aussi en France», explique le président de l'ARC.

Le réseau permettrait donc de diffuser la Fête franco-albertaine ou le Festival du Voyageur sur les ondes de toutes les radios communautaires au pays, ainsi qu'en France et en Louisiane, ce qui en ferait probablement le plus grand réseau de diffusion communautaire en Amérique. «En 1999, lors du Congrès mondial acadien qui se déroulera en Louisiane, nous on va être sur place et l'événement sera diffusé en direct au Canada et aux États-Unis et probablement aussi en France», explique M. Desgagné.

«Certains pensent que nous sommes en train de rebâtir Radio-Canada, poursuit M. Desgagné. Ce n'est pas du tout le cas. Nous on fonctionne du local au local. La tête n'est là que pour remplir les temps morts et on pourra mettre nos propres identifications».

L'expression locale

Un autre dossier que défend présentement l'ARC du Canada, est celui de l'expression locale. «Depuis deux ans, on fait des offensives au CRTC pour avoir accès au fond de 200 millions de Mme Copps pour l'expression locale.»

«La plupart des francophones hors Québec ont choisi la radio communautaire comme moyen de s'exprimer localement. Mais, pour l'instant, c'est surtout la télévision qui touche à ce fonds. Pour la francophonie de l'extérieur du Québec, des *Omertà* et des *Urgences*, ce n'est pas de l'expression locale. On ne demande même pas 1% du fond, c'est-à-dire un million par année, ce qui donnerait environ 30 000 dollars par année à chacune des stations. Les radios communautaires ont toutes de la difficulté à arriver financièrement, ça aiderait donc beaucoup. Les stations auraient à aller chercher un autre 30 000$ pour pouvoir faire 50-50 et réaliser une émission qui va être, par exemple, sur le tabac, sur les femmes, etc», explique M. Desgagné.

L'ARC du Canada aimerait également aller chercher un pourcentage de la publicité nationale. Jacques Parizeau a déjà fait passer une loi au Québec qui donne 3% de la publicité nationale aux radios communautaires. L'ARC aimerait bien que ça s'applique également au reste du Canada...

«Nous aussi on veut notre part du marché. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles on veut réseauter. Quand on demande notre part du marché au niveau national, on se fait demander combien de personnes on représente. À date, avec les 18 radios, on couvre 300 000 francophones sur le un million à l'extérieur du Québec. Pour des gens qui font de la grosse publicité, ce n'est pas assez. Avec le réseau, on toucherait aux 6 millions de personnes du Québec et au million de francophones du reste du Canada. En plus de ça on toucherait aux États-Unis et à la France.»

L'audience publique devant le CRTC en vue d'obtenir la licence de diffusion aura lieu le 15 décembre à Hull.



Photo: Patricia Hélie

Denis Desgagné: «Pour la première fois des Canadiens français pourront se parler du local au local.».

L'UniThéâtre d'Edmonton

Des cours d'art dramatique crédités



Photo: Patricia Hélie

L'UniThéâtre d'Edmonton offre maintenant des cours crédités aux élèves de l'école Maurice-Lavallée.

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

L'UniThéâtre, en collaboration avec l'école Maurice Lavallée, dispense depuis la mi-octobre des cours d'art dramatique crédités aux jeunes de la dixième année.

Le cours art dramatique 10 est donné sous forme de cours complémentaire par Mme Manon Beaudoin du Bureau d'animation théâtrale. Le cours se donne à La Cité francophone, une fois par semaine.

«J'ai neuf élèves de dixième année et deux de onzième année, nous confie Mme Beaudoin. Le cours se donne à La Cité dans le but de rapprocher l'école de la communauté. Je pense que c'est favorable autant pour l'école Maurice-Lavallée que pour nous.»

«On prend une approche pratique, ce qui veut dire qu'après Noël il y aura une production qui sera présentée à l'école Maurice-Lavallée et au grand public, explique Mme Beaudoin. On veut vraiment développer des habiletés sur le jeu d'acteur mais il y a quand même l'étude de certaines techniques théâtrales comme la scénographie, l'éclairage, les costumes qui vont s'ajouter à la programmation.»

À travers de courts textes de théâtre, les jeunes étudieront également différents auteurs, ce qui leur permettra de se faire une idée sur le genre de pièce qu'ils veulent monter et de mieux connaître les auteurs.

L'idée de donner des cours crédités aux élèves du secondaire a fait son arrivée à L'UniThéâtre en même temps que Daniel Cournoyer. «C'est beaucoup depuis que Daniel Cournoyer est à L'UniThéâtre qu'on pense à donner ce cours, explique Manon Beaudoin. Il a comme priorité de favoriser la relève. Et je pense que c'est aussi très important parce qu'il y a toujours un trou. Tant que les jeunes sont encore au secondaire on arrive à garder le contact. Quand ils partent pour l'université ou pour le travail il y a un trou au niveau de l'auditoire. C'est vraiment une façon de les intéresser. S'ils ne sont pas de futurs comédiens, ils seront peut-être un futur public.»

Mise en lecture de L'UniThéâtre

À la gauche de Dieu

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Un homme et une femme sont debout dans une chambre à coucher. Tous les deux semblent mal-à-l'aise. Elle est agente d'immeuble et tente de vendre la maison à monsieur. Tout les deux sont mariés, chacun de leur côté, et sont très heureux en ménage. Mais ils sont mal-à-l'aise. Le chat sort du sac: ils sont amants et le lit, vide, leur semble très attirant...



Photo: Patricia Hélie

Jean-François Polier et Ève Marie Forcier dans une scène de la mise en lecture du texte *À la gauche de Dieu*, une présentation de L'UniThéâtre.

C'est, en gros, l'histoire de la pièce *À la gauche de Dieu*, une mise en lecture qui a été présentée par L'UniThéâtre le 24 octobre dernier au théâtre de La Cité francophone d'Edmonton. D'une chambre à l'autre, toutes situées dans des maisons à vendre parce que madame n'aime pas les hôtels, les personnages nous font vivre des situations cocasses, parfois farfelues ou dramatiques, toujours très réalistes et où chacun arrive à trouver un peu de soi, un fond de vérité. Brillamment interprété par Ève Marie Forcier et Jean-François Porlier, le couple, après nous avoir fait visiter une dizaine de chambres à coucher différentes, met fin à son idylle de la même façon qu'elle a commencé: avec franchise et passion.

Seulement une vingtaine de personnes ont assisté à l'événement, ce qui est un peu décevant compte tenu de la qualité du texte de Robert Marinier, de la qualité du jeu des acteurs et de la mise en lecture de Daniel Cournoyer qui alliait simplicité et bon goût.

La prochaine activité de L'UniThéâtre sera la présentation de la pièce *Les Muses orphelines* les 13, 14, 15 et 16 novembre prochains.

Le père Hong K. Nguyen

Un nouveau prêtre à Plamondon

JOEL LAVOIE ET LINA LABONTÉ

Plamondon

Depuis juillet dernier un nouveau prêtre originaire du Viêt nam s'occupe de la paroisse de Plamondon.

Le père Hong est arrivé au Canada en avril 1992. Après avoir fait ses études théologiques au Viêt nam, il s'est arrêté quelques mois au Séminaire Saint-Joseph d'Edmonton afin de se familiariser avec la vie spirituelle et la culture des Canadiens. Il a ensuite été ordonné prêtre à la Cathédrale de Saint-Paul au mois de juin 1993 et a été curé de Boyle de 1995 à 1997. Depuis le 3 juillet dernier, l'abbé Hong K. Nguyen dessert les paroisses de Plamondon, Atmore et Breynat.

Avant de quitter le Viêt nam, le père Hong s'intéressait déjà à l'anglais et au français. Il s'efforçait d'apprendre le français par lui-même avec l'aide du dictionnaire et de différents textes. Une fois au Canada, il a pu améliorer ses connaissances linguistiques en conversant avec les gens.

Comment se sent-il d'être dans une paroisse bilingue? «C'est une très bonne occasion pour améliorer mon français», dit-il. L'abbé Nguyen suit présentement des cours de français et s'adapte assez bien à son nouveau poste. Il trouve les gens de la région sympathiques même s'il trouve parfois difficile d'apprendre le nom de tous ses nouveaux paroissiens.

Quand on lui demande s'il a des projets et des idées pour sa nouvelle paroisse il répond: «C'est aux paroissiens de décider. Je suis ici pour servir les gens et répondre le mieux possible à leurs besoins».

Il a connu les problèmes reliés aux guerres qui ont eu lieu au Viêt nam. Quand on lui parle des problèmes constitutionnels avec le Québec, il cite l'exemple des nombreuses séparations vécues au sein de l'église catholique. Ce n'est pas, selon lui, la meilleure façon de travailler. Il croit qu'il est plus avantageux de travailler tous ensemble.

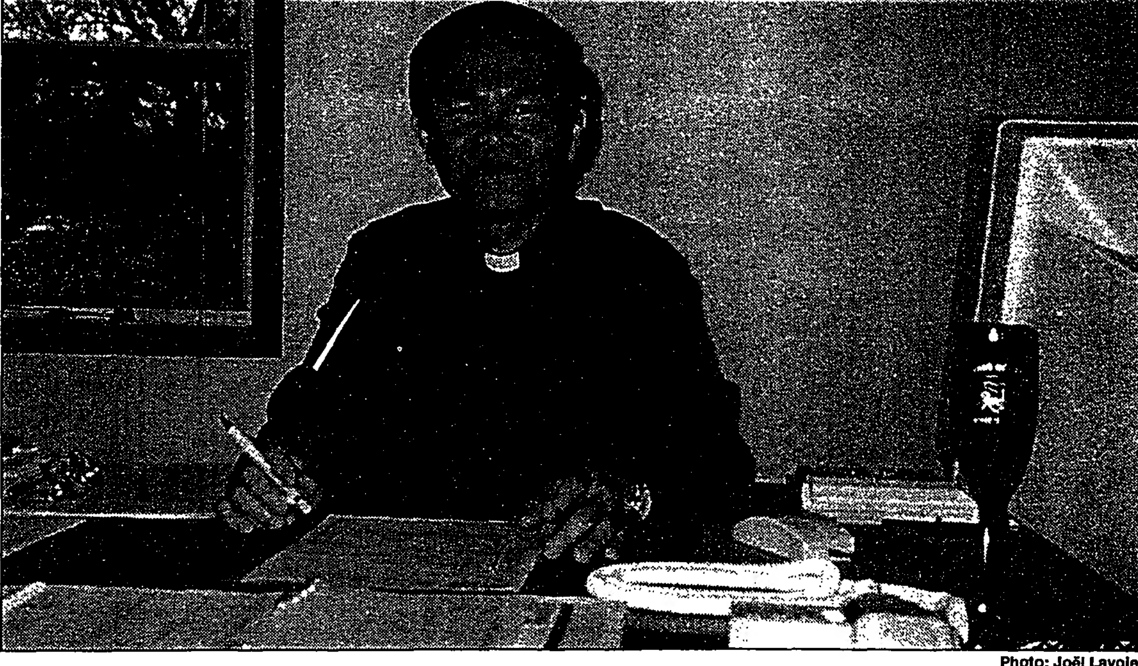


Photo: Joël Lavoie

Le père Hong K. Nguyen est le nouveau prêtre de Plamondon.

Les tout-petits dansent en grand

JOEL LAVOIE

Plamondon

La troisième édition de *La Grande danse des tout-petits* a eu lieu le 3 octobre dernier à l'École Beauséjour de Plamondon.

Pourquoi une grande danse pour les tout-petits? Il y a trois ans des élèves de la cinquième et de la sixième année ont demandé au directeur de l'école, monsieur Raymond Demers, de participer aux danses qui étaient organisées pour les élèves du secondaire. Cependant, monsieur Demers, croyait que ce ne serait pas l'idéal.

«Au lieu de leur refuser simplement leur requête, cela m'a fait penser qu'il serait intéressant d'organiser une grande danse pour les plus jeunes: une fête qui leur serait propre avec leur propre musique», explique le directeur.

La réponse a été si forte, que c'est maintenant une tradition annuelle. «De plus, cette activité permet aux plus jeunes d'inviter leurs amis des autres écoles à venir danser en français», ajoute-t-il.

Selon Denis Bonsaint, enseignant à l'école Beauséjour: «C'est une bonne occasion pour les jeunes de danser et de se défouler. Il était très intéressant de voir les jeunes tous bien habillés pour l'occasion. Le plus mignon c'était de voir les garçons, parfois pour la première fois, prendre leur courage à deux mains pour inviter les jeunes filles à danser».

La soirée a été meublée uniquement de chansons françaises. Ce sont les chansons de Jordi qui ont été les plus populaires. On peut facilement conclure que cette activité a une certaine portée puisque des jeunes des autres écoles sont venus emprunter des disques de chansons françaises.



Le Défi des véhicules

Une compétition qui entraîne les étudiants vers l'avenir

KAREN KELLY

Lorsque vous êtes à la recherche d'une nouvelle voie, il vaut parfois mieux se tourner vers la jeune génération. C'est du moins la stratégie adoptée par Ressources naturelles Canada (RNCan) et le *Department of Energie* (DOE) des États-Unis en ce qui concerne la commandite des compétitions étudiantes annuelles visant la mise au point de carburants de remplacement.

En fait, RNCan fait équipe chaque année avec le DOE et l'industrie automobile en vue de la tenue du *Défi des véhicules* qui suppose la conception d'automobiles alimentées par un carburant autre que l'essence.

Ce genre de compétitions permet de mettre à l'épreuve la créativité d'étudiants en génie et leurs capacités à résoudre des problèmes techniques. La sélection des équipes d'étudiants participants, en provenance de partout en Amérique du Nord, se fait à partir d'une proposition détaillée qu'elles doivent présenter pour y exposer la conception des véhicules et les buts visés. Les équipes choisies reçoivent par la suite un véhicule d'un des constructeurs automobiles qui parrainent l'événement. Il s'agit alors pour les étudiants de le transformer pour qu'il fonctionne à l'aide d'un des carburants de remplacement.

Selon Tom Smyth, gestionnaire de la technologie des véhicules au Centre de la technologie de l'énergie de CANMET (CTEC) à RNCan, «ces compétitions sont importantes pour nous de plusieurs façons. Elles permettent non seulement aux étudiants canadiens d'acquérir une connaissance directe des secteurs de l'automobile et des carburants de remplacement, mais elles procurent également aux fabricants d'automobiles et à leurs fournisseurs un capital incomparable d'embauche, en plus de sensibiliser le grand public à cette cause».

Les précédentes compétitions ont contribué à l'exploration d'une gamme variée de carburants de remplacement. De 1991 à 1993, le *Natural Gaz Vehicule Challenge* a amené les étudiants à élaborer des techniques aptes à l'utilisation du gaz naturel, une des ressources énergétiques les plus répandues au Canada. De 1993 à 1995, l'*Hybrid Electric Vehicule Challenge* s'est attardé sur la technologie se rapportant aux véhicules électriques hybrides, lesquels se définissent comme étant des véhicules comportant deux sources motrices. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un moteur à combustion interne alimenté par de l'essence reformulée ou un carburant de remplacement et un moteur électrique alimenté à l'aide de batteries.

En 1993, Tom Smyth, le gestionnaire membre du CTEC, a vu l'occasion d'organiser une compétition faisant appel au propane à titre de carburant de remplacement. Il a d'abord commencé par s'assurer de l'appui de la société *Chrysler Canada limitée* pour ensuite organiser, en 1996, pour la première fois au canada, le *Propane Vehicule Challenge*, une compétition qui s'est tenue à Windsor.

L'Alberta fait bonne figure

Lors du *Propane Vehicule Challenge* de 1997, trois équipes canadiennes se sont classées parmi les cinq premières. La compétition était divisée en deux catégories, soit celle de la transformation d'une minifourgonnette et celle de la transformation d'une camionnette. L'Université de Waterloo s'est classée première dans la catégorie des camionettes, tandis que l'Université de Windsor et l'Université de l'Alberta prenaient la quatrième position dans leurs catégories respectives. L'École de technologie supérieure de l'Université du Québec à Montréal, constituait la quatrième institution scolaire du Canada. Peu importe les résultats qu'elles ont obtenus, les diverses équipes ont convenu que la compétition de cette année représentait une expérience inestimable et qu'elles en sortaient gagnantes.

Le processus d'apprentissage était, cette année, parsemé de dur labeur et de casse-têtes, comme certaines équipes ont pu le constater en subissant des dommages aux pièces de leur véhicule à la suite du parcours entre le Canada et San Antonio, au Texas. Les membres de l'Université de Waterloo étaient toutefois prêts à affronter les aléas du voyage puisqu'ils avaient déjà parcouru 8 000 km avec leur véhicule.

«La chose la plus importante pour nous était notre philosophie de mise à l'essai constante», a affirmé M. Roydon Fraser, un conseiller pédagogique de l'Université de Waterloo. «Après avoir conduit un véhicule pendant plusiuers kilomètres vous êtes en mesure de voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.»

Mélanie Salomons, chef de l'équipe de l'Université de l'Alberta, croit elle aussi à l'importance des mises à l'essai. «Vous ne savez jamais à quoi vous attendre dans ce genre de compétition, le climat et le terrain étant si différents. Mais lorsque les problèmes surviennent, tout le monde s'entraide. Les membres de notre équipe étaient toujours prêts à partager les idées.»

L'attitude positive de Melanie Salomons et du reste de son équipe leur a permis de remporter, pour une cinquième année consécutive, le *Simon Vega Sportsmanship*. «C'était vraiment fantastique lorsque nous avons reçu le prix parce que nous avons été l'objet d'une ovation debout», rappelle-t-elle. «Des malchances se produisent constamment et il vous faut demeurer optimistes.».

En 1998, les défis des véhicules engloberont le *FuturCar Challenge*, un événement qui contitue la suite de celui de cette année, ainsi que l'*Ethanol Vehicule Challenge*. Ce dernier sera axé sur la conversion d'automobiles Chevrolet Malibu à un système de carburant composé de 85% d'éthanol et de 15% d'essence. Des coentreprises établies entre les universités, le gouvernement et l'industrie contribuent à assurer l'avenir de ces compétitions.

«Ces compétitions sont importantes parce qu'elles constituent d'excellentes tribunes d'apprentissage de la conception automobile», a déclaré Tom Adams, un ancien agent de recherche du CTEC et un membre du jury au *FuturCar Challenge*. «Un tier des étudiants ayants participé au *FuturCar Challenge* s'est vu offrir un emploi direct dans l'industrie automobile.»

Les étudiants ne sont pas les seuls membres de l'université à tirer parti des défis. «Les conseillers pédagogiques y oeuvrent en profitant d'un équipement à la fine pointe de la technologie», a affirmé M. Rankin de l'Université de Windsor. «Non seulement ces compétitions sont-elles des outils d'apprentissage de la nouvelle technologie, mais encore nous gardent-elles au courant des dernières découvertes.»

Conseil français

Deux journées de formation et de plaisir

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les 24 et 25 octobre derniers avait lieu le rassemblement annuel du Conseil français, la branche francophone de *L'Alberta Teachers Association*, au Edmonton Inn d'Edmonton.

Comme à chaque année, le rassemblement avait pour but d'offrir aux enseignants des ateliers de formation dans leur domaine et c'était également l'occasion pour le Conseil français de tenir son assemblée générale annuelle. Les changements au conseil d'administration se lisent comme suit: Mme Line Melanson, présidente élue; M. Pierre Levesque, président en place et Mme Suzie Chambers, présidente sortante. Au chapitre financier, le Conseil français s'en tire avec un surplus financier de 1 631,47 $ qui, ajouté à ce qui restait déjà dans les coffres, amène un confortable surplus de 63 310,16 $.

Des ateliers variés portant sur une foule de sujets allant de la construction mathématique au reiki en passant par l'animation culturelle, l'enseignement de la grammaire et la Dictée PGL, ont meublé ces deux journées de congrès.

Le Conseil français a innové cette année en reconnaissant le travail d'une collègue qui a préparé un spectacle d'enfant. Pour cette première, c'est le travail de Mme Margot Bourgoin, de l'école Rudolph Hennig de Fort Saskatchewan, qui a été honoré. Les jeunes ont présenté leur spectacle, une comédie musicale racontant l'histoire du film *Le roi lion*.

On a également profité de l'occasion pour rendre hommage à M. Marcel Lavallée pour toutes les années qu'il a donné à la Direction de l'éducation française puisque celui-ci prendra sa retraite en février prochain.

Comme à chaque année, le Salon du livre a également eu lieu, lors du congrès. Pour la deuxième année consécutive, le Salon du livre était ouvert au public, ce qui a permis à plusieurs personnes de se procurer des livres éducatifs pour enfants en français.

Suite de la page 1...



Photo: Martin Blanchet

Marc et Daniel Michaud ont travaillé au panneau pendant un mois et demi.

Rose Tieulié qui a contribué grandement au financement du projet. Pour le reste, le travail a été fait bénévolement.»

Mme Tieulié, la fille de Théodore Gelot, était présente pour dévoiler le panneau qui représente la demeure de son père. Elle n'a jamais habité dans le caveau mais elle garde plusieurs souvenirs de la maison. Elle a pris la photo, qui a servi aux artistes pour la base du panneau, en 1920.

Une fois le dévoilement terminé, les gens se sont dirigé vers quelques panneaux indicateurs afin d'officiellement dévoiler les nouveaux noms de rues nommés en l'honneur des pionniers de la communauté. Le maire, Richard St-Jean est fier de l'effort fait à Legal pour reconnaître les pionniers de l'endroit: «Maintenant toutes les rues sont nommées d'après nos pionniers qui ont bâti Legal et qui nous ont légué leur esprit de coopération et de vitalité.»

Le tout s'est terminé par le souper des moissons organisé par la paroisse St-Emile. Là, tous les nouveaux venus à Legal ont été présentés à la communauté.

OFFRES D'EMPLOIS

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1997-126. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par **EXPRESSVU INC.** en vue de modifier la licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD) afin d'être autorisée, par condition de licence, de modifier les signaux de services par satellite américains par l'insertion de matériel promotionnel dans les disponibilités locales de ces services. EXAMEN DE LA DEMANDE: 155, rue Queen, Pièce 200, Ottawa (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 13 novembre 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: http://www.crtc.gc.ca. L'avis public est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LA SOCIÉTÉ DES MANOIRS SAINT-JOACHIM ET SAINT-THOMAS

est à la recherche

d'un concierge pour le Manoir

- Ceci est un emploi à temps plein, 40 heures par semaine, avec bénéfices
- Doit pouvoir lire et parler français et anglais
- Doit être en bonne santé

Pour plus d'nformation, composez le 488-7104

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 30 octobre 1997.

La Société des Manoirs
Saint-Joachim et Saint-Thomas
11020-99 Avenue, #113,
Edmonton, Alberta
T5K 2M2
Téléphone: 488-7104
Télécopieur: 482-2099

LE CENTRE D'ARTS VISUELS DE L'ALBERTA

est à la recherche d'un(e)

Vendeur(euse) étalagiste

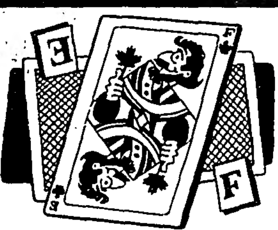
Responsabilités générales:
sous la supervision de la directrice, acceuillir les artistes, recevoir et inventorier les oeuvres d'arts, planifier et réaliser l'étalage de ces oeuvres, servir la clientèle et tenir le Centre dans un état impeccable. Aussi, responsable de préparer et faire les tournées.

Exigences:
- avoir le sens de l'organisation;
- avoir de l'entregent;
- être disponible à travailler lors des activités spéciales du Centre et une fin de semaine sur trois.
- une formation artistique sera considérée;
- être bilingue est essentiel.

Informations sur le poste:
- temps plein 40 heures par semaine;
- recevoir des prestations d'assurance-chômage, en avoir reçu dans les derniers trois ans ou dernier cinq ans si congé maternité;
- salaire 325.00$ / sem;
- entrée en fonction immédiatement
- emploi permanent

Apportez votre curriculum vitae au 20-8527 rue Marie-Anne-Gaboury (91 rue) ou téléphonez au 461-3427.

SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—On trouve des francophones et des anglophones partout au Canada. Parmi les provinces à majorité anglophone, c'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick que les francophones sont le plus nombreux. Le Québec, pour sa part, regroupe une importante population de langue anglaise.

L'Association jeunesse fransaskoise Inc. (AJF) un organisme voué en développement de la jeunesse fransaskoise est à la recherche d'une personne motivée et "fou-brac" de la jeunesse pour occuper le poste de

Directeur(trice) général(e)

FONCTIONS
Sous l'autorité de la présidence du bureau de direction, la personne choisie est responsable:
- de la gestion humaine, financière et de la gestion du personnel;
- de la préparation des documents nécessaires aux réunions;
- d'assurer la mise en oeuvre du plan d'action et de la programmation;
- de la planification et de la coordination de différents projets.

QUALIFICATIONS
La personne occupant le poste devra:
- posséder un diplôme universitaire en administration, sciences politiques ou dans une discipline connexe ou encore posséder l'expérience pertinente;
- posséder une excellente connaissance du milieu francophone et des réalités de la jeunesse;
- faire preuve d'habileté à travailler avec des jeunes, des bénévoles et en animation;
- démontrer une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- être bilingue;
- avoir de l'expérience dans la diversification de financement et de levée de fonds;
- avoir une connaissance du système fédéral et de son fonctionnement

De plus, la personne devra être dynamique et posséder les qualités essentielles pour assumer le leadership nécessaire à la direction d'une association qui a 25 ans d'existence.

RÉMUNÉRATION, CONDITIONS DE TRAVAIL ET LIEU DE TRAVAIL

À être déterminé. De plus l'AJF offre d'excellents avantages sociaux à son personnel. La personne choisie devra également être disponible à travailler le 60% d'un temps plein et lors de fins de semaines de rencontres à partir du siège social à Saskatoon (Saskatchewan).

LE PRÉSENT CONCOURS

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa candidature en n'oubliant pas d'inscrire sur l'enveloppe "CONCOURS DIRECTION GÉNÉRALE" avant le 4 nov. 1997 à:

Monsieur Denis Simard, président
Association jeunesse fransaskoise Inc.
203-440, 2e Avenue Nord
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2C3
Téléphone: (306) 653-7447
Télécopieur: (306) 664-6447





MY BEST FRIEND'S WEDDING

Je ne l'aurais pas cru: Julia Roberts s'est trouvé un rôle qui lui va comme un gant, après avoir incarné une succession presque ininterrompue de rôles fades et ordinaires. Dans *My Best Friend's Wedding*, elle est Julianne Potter, une critique gastronomique qui n'accepte pas que son meilleur ami se marie. Celle qui joue les indépendantes depuis plusieurs années ourdie de sombres complots pour séparer les tourtereaux. Seul son éditeur et autre ami, intime mais gay, (Rupert Everett, magnifique et charismatique) parviendra à réveiller sa conscience.

Dans son rôle d'égocen-trique névrotique et sympathique, Julia Roberts fait avancer le film avec beau-coup d'énergie. Si son registre demeure restreint, elle est appuyée par de solides second rôles: Cameron Diaz dans le rôle de la rivale Kimmy, jeune femme parfaite mais un peu nounoune, et Rupert Everett, à qui appartient toutes les scènes dans lesquelles il figure. Quand à Dermot Mulroney, on se demande parfois ce que ces dames lui trouvent de si irrésistible; à part une mine boudeuse à la Brando et des yeux de chien battu, ses charmes sont minces.

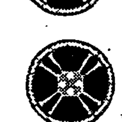
Le scénariste Ronald Bass, qui a aussi écrit *Rain Man* et *Waiting to Exhale*, s'est inspiré d'un classique américain de la comédie romantique, *Philadelphia Story* de Frank Capra, en inversant les rôles.

Le réalisateur P.J. Hogan, qui avait réussi la comédie australienne *Mu-riel's Wedding* (décidément, il est obsédé par le mariage!) offre ici aux comédiens un véhicule intelligent qui sait marier musique, kitsh et émotion pour toucher la corde sensible de son auditoire.

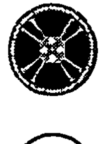
Si on ne peut considérer *My Best Friend's Wedding* comme un grand film, on peut néanmoins affirmer qu'il s'agit d'une production efficace et charmante qui arrive à offrir des rebondissements moins prévisibles que ce qu'Hollywood a l'habitude de nous mettre sous la dent.

MY BEST FRIEND'S WEDDING

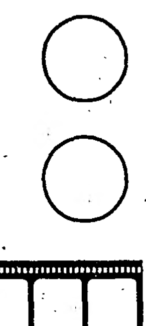
de P. J. Hogan
avec Julia Roberts, Dermot Mulroney, Cameron Diaz et Rupert Everett

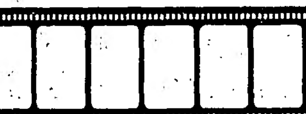


Disponible en version vidéo



3 sur 5





PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

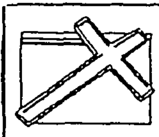
Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

Vous avez besoin d'aide pour votre ménage je peux vous aider. Bonnes références, honnête, à prix compétitifs. Contacter Diane 468-5319. (7-11)

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)

Recherche une dame dans la cinquantaine pour demeurer avec moi. Appeler Elise au 929-8891 (Beaumont) (7-11)

La Fondation Fernando Girard en économie vous invite à son souper-bénéfice, le samedi 15 novembre à la salle St-Thomas, 8410-89e Rue. Pour vous procurer des billets, veuillez communiquer avec Pierre au 468-1667 ou Thérèse au 440-6946.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.
LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1



Abonnez-vous dès maintenant!



- ☐ **1 AN - 26,75$**
- ☐ **2 ANS - 48,15$**
- ☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: .... **Province:** ....

Code postal: ....

Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Annie Bourret (APF)

Sur le bout de la langue

Chronique ad hoc

Utiliser l'expression *perdre son latin* pour dire qu'on ne comprend rien reflète bien l'importance du latin pour le français. La preuve, ce sont ces racines latines utilisées pour créer des termes, de même que l'emploi de nombreuses expressions latines, parfois à tort d'ailleurs.

L'expression «membre ex-officio», par exemple, vient de l'anglais... **Membre de droit** ou **membre d'office** seraient nettement préférables à membre ex-officio. Par contre, l'*ex-voto*, ou objet de reconnaissance placé dans une église ou une chapelle, s'emploie encore en français.

Le mot média a longtemps été écrit sans accent, suivant le modèle latin *media*. Aujourd'hui, «ce moyen de diffusion massive de l'information» est francisé : il s'écrit avec un accent et prend un s au pluriel. Il existe un flottement pour *maximum* et *minimum*, dont les dictionnaires disent qu'ils peuvent soit prendre un s au pluriel, soit suivre le modèle latin : des prix minimums ou *minima*, ou des gains maximums ou *maxima*. Par contre, les expressions *modus operandi* (façon de faire) et *modus vivendi* (façon de vivre) demeurent bel et bien latines.

Donc *a priori* ou «avant toute expérience», mieux vaut vérifier au dictionnaire pour vérifier si une expression est toujours considérée comme du latin (donc sans accent et avec des italiques. Comme pour *priori* et de son contraire, *a posteriori*, qui signifie «en partant de l'expérience, après expérience». Et pour les vocables *in vitro* et *in vivo*, de création récente. Dans le premier cas, on désigne l'opération s'effectuant en laboratoire, comme dans «fécondation *in vitro*». Dans le deuxième cas, on renvoie à toute opération faite sur ou dans l'organisme vivant. Les deux gardent leurs italiques en français.

C.f. n'est qu'une des très nombreuses abréviations latines que nous utilisons encore, comme *e.g.*, *i.e.*, *v.g.*, *id.* et *ibid.* *C.f.* vient de *confer* et précède souvent l'indication d'un ouvrage auquel on renvoie (pour comparer, faire un rapprochement). Mais on peut très bien troquer ces abréviations obscures pour **voir** (ou **v.**). L'expression **par exemple**, ou **p. ex.**, peut se substituer aux abréviations *e.g. (exempli gratia)* et *v.g. (verbi gratia)*, désuètes de nos jours.

L'abréviation etc. vient du latin, elle y avait deux graphies : *et etcetera*; *et caetera*. En français, l'abréviation etc. est toujours suivie d'un seul point. Écrire *etc*... constitue donc une erreur, par ailleurs fort courante. L'abréviation **N.B. :**, toujours suivie d'une espace avant son deux-points et toujours en majuscules, vient du latin *nota bene* («notez bien»).

Eh bien, voilà une chronique que j'espère *ad hoc*. L'expression provient du latin juridique et signifie «parfaitement qualifié, expert en la matière». Mais je l'emploie dans un sens plus courant, celui de «spécial», comme dans comité *ad hoc*. Terminons en soulignant que le *statu quo* («état actuel des choses») auquel nous ont habitués les politiciens mériterait plutôt d'être classé comme canadianisme que comme latinisme! Voilà, j'arrive *au bout de mon latin*, une expression qui signifiait «se taire» au XVII[e] siècle.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à ***abourret@bc.sympatico.ca*** *ou à la rédaction du journal.*

Régional en bref

ALBERTA

En français S.V.P.

Il est maintenant possible de se procurer une version française du questionnaire sur la Déclaration de Calgary. Les gens qui voudraient s'en procurer une copie peuvent le faire en téléphonant au 1-800-883-5551.

PLAMONDON

La fête des moissons

L'association canadienne-française (ACFA) de Plamondon organise la fête des moissons encore cette année. L'événement aura lieu le 22 novembre prochain au centre scolaire communautaire de l'endroit. Plusieurs activités sont prévues.

ST-PAUL

Marie-Jo Thério

L'ACFA régionale de St-Paul organise cette année, pour la première fois, une fête des moissons. L'événement aura lieu le 29 novembre au centre scolaire communautaire. Pour l'occasion, Marie-Jo Thério sera sur place dans le cadre du Coup de Coeur francophone. Gary Kenler, Johanne et Pierre Lamoureux et le groupe Cascades (l'ensemble de l'école du Sommet) seront également de la fête.

Table de concertation

Le 22 novembre prochain aura lieu la table de concertation régionale pour la région de St-Paul. Le but de la concertation est de s'informer sur les objectifs, les projets et activités pour l'année 1998.

LA DÉCLARATION DE CALGARY



QU'EN PENSE L'ACFA?

Voici quelques éléments qui reflètent les politiques de l'ACFA et qui pourraient vous aider à répondre au questionnaire du gouvernement albertain sur l'unité nationale:

- La Déclaration de Calgary reconnaît le caractère unique du Québec. Mais il manque des éléments essentiels qui constituent des caractéristiques fondamentales de notre pays : la présence des communautés francophones partout au Canada et la reconnaissance des autochtones. Il faut donc que le concept de la dualité linguistique apparaisse dans la Déclaration; sinon, il semble que le français soit limité aux frontières du Québec.

- Pour nous vivre au Canada c'est vivre dans un pays qui respecte son histoire et qui en est fier. Un pays où l'on n'a pas peur d'enseigner dans nos écoles la contribution des francophones au développement du pays.

Nous nous objectons à ce que l'on considère que toutes les provinces devraient exercer les mêmes pouvoirs. Seule la langue française est menacée au Canada. On a pas besoin de protéger la langue anglaise dans les autres provinces. Or, il faut reconnaître que le Québec a une place spéciale au Canada et que, pour être égale aux autres provinces a le droit de protéger sa langue et sa culture.